

PROGRAMME DE FORMATION

Assistant de Service Social

Public concerné :

Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

Prérequis :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes : être titulaire du baccalauréat ; être titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels

Modalités d'accès :

- Pour les voies initiales : dépôt d'un dossier (CV et lettre de motivation) et passage d'un entretien de 30 minutes.
- Pour les cours d'emploi : un entretien de positionnement de 30 minutes

Délais d'accès :

- Délai d'un mois entre l'entretien de positionnement (ou de sélection) et l'inscription à la formation

Objectifs :

Développer les compétences relatives à l'exercice de la profession d'Assistant de Service Social (Cf. Annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social)

Durée de l'action :

3 ans soit **3 560 heures** dont :

Formation théorique : 1 740 heures

Formation pratique : 1 820 heures (1 période de stage de 8 semaines hors structure employeur pour les apprentis et les étudiants en cours d'emploi est préconisé par HETIS, mais n'est pas imposée par les textes ministériels du DEASS).

Lieu de l'action :

HETIS Nice – 6 rue Chanoine Rance-Bourrey – 06105 NICE Cedex 2 – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – 102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin 83300 Draguignan - accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un Chef de Département et de 5 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un parcours de formation.

Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du secteur social et médico social interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

- **Domaine de formation n°1** « *Intervention professionnelle en travail social* » : 650 heures de formation théorique et 770 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°2** « *Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social* » : 574 heures de formation théorique et 455 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°3** « *Communication professionnelle en travail social* » : 248 heures de formation théorique et 245 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°4** « *Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux* » : 268 heures de formation théorique et 350 heures de formation pratique.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning :

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogiques et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation :

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance :

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (délégation de certification) ou par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des DC validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Chaque bloc n'a pas de durée de validité, il est acquis à vie.

Modalités de certification par domaine de compétences :

- **Domaine de compétences n°1** « *Intervention professionnelle en travail social* » :
 - Bloc de compétences n° 1 : Présentation d'une intervention sociale individuelle
 - Bloc de compétences n° 2 : Présentation d'une intervention sociale collective
- **Domaine de compétences n°2** « *Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social* » :
 - Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial
 - Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial
- **Domaine de compétences n°3** « *Communication professionnelle en travail social* » :
 - Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale
 - Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social
- **Domaine de compétences n°4** « *Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux* » :
 - Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et Analyse des contextes institutionnels
 - Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Sanction :

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Coût :

Voie initiale : 605,00 € net de taxe

Pour les étudiants en formation initiale ou en reconversion professionnelle, le coût de la formation est financé par la Région Sud.

- Frais de scolarité : 175,00 € par année de formation soit 525,00 €
- Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €

Cours d'emploi : 24 965 € net de taxe (Activité de formation sous régime fiscal non assujetti à la TVA)

- Coût pédagogique : 24 360 € soit un coût horaire de 14 € par heure
- Frais de scolarité : 175,00 € par année de formation soit 525,00 €
- Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €